



Procès-verbal de l'assemblée constitutive générale du mardi 13 novembre 2018, 18h00, Monthey

Point 1 : Accueil

Willy souhaite la bienvenue à l'assemblée composée de 32 personnes (34 avec Willy et Monique)

Il commence par une citation d'Einstein :

« La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »

Pourquoi cette séance ?

Pour être mieux organisé au niveau de notre club. Si la responsabilité est sur les épaules d'une seule personne, c'est plus lourd à gérer. Le groupe a évolué, depuis 2013 où il y avait 3 personnes, le nombre de membres atteint bientôt 50 personnes. Le groupe vélo facile existait déjà, mais le responsable a dû arrêter. Willy a tout d'abord donné un coup de main, puis a pris les rennes de bikeseniors et vélo facile. Ce qui va changer, les membres vont devenir des acteurs et répondront présents à l'assemblée générale annuelle, pendant laquelle ils pourront intervenir. Certaines personnes vont avoir des fonctions, afin de mieux répartir les charges.

Elisabeth ne comprend pas pourquoi on crée cette association. Elle considère que cela fonctionne bien comme ça.

Willy répond que tout repose actuellement sur une seule personne. Il est clair que les participants reçoivent chaque semaine la newsletter, mais tout est orchestré par Willy, qui fatigue.

Point 2 : nom du groupe

Avant de passer à la présentation des statuts, Willy ouvre la discussion pour renommer le nom du groupe :

Après diverses propositions, à savoir si nous gardons le français ou si nous optons pour véloseniors Monthey, une seule appellation est définie pour la région.

Bikeseniors est accepté à la majorité. Le nom choisi est

BIKESENIORS CHABLAIS



Point 3 : présentation des statuts

Les statuts provisoires sont distribués et lus avec les membres

Dans l'article 1, modifier le nom de l'association

Dans l'article 7 :

L'assemblée générale est annoncée au moins 14 jours à l'avance

Rapport du président

Rapport du caissier

Rapport des vérificateurs

Donner décharge au caissier et aux vérificateurs

Election du comité et des vérificateurs

Fixation de la cotisation annuelle

Présentation par le comité du programme des activités et acceptation

Dans l'article 8 :

...Le comité se compose d'au moins 3 personnes, dont un(e) président, un(e) secrétaire, un(e) trésorier

Le président est nommé par l'assemblée générale et représente le groupe auprès de Pro Senectute et doit être au bénéfice d'un brevet de moniteur

Point 4 : adoption des statuts

Les statuts sont adoptés à l'unanimité

Point 5 : Election du comité

Les moniteurs se sont réunis et font les propositions suivantes :

Willy, Jean-Luc et Monique

Acceptation par acclamation de l'assemblée

Point 6 : Election du Président

Willy est accepté par acclamation de l'assemblée



Point 7 : Election des vérificateurs des comptes

Jacques Duroux et Jacqueline Rosat

Acceptés par acclamation de l'assemblée

Point 8 : fixation du montant des cotisations

Jean-Luc propose de garder la cotisation à CHF 30.00 dont CHF 10.00 sont versés à pro Senectute

Avec les CHF 20.00 restants, on paie :

- Abonnement à Suisse mobile
- Frais du site Internet
- Cadeaux pour les moniteurs
- Cadeaux à certains membres

Jean-Luc propose que les moniteurs soient exempts de la cotisation

L'assemblée accepte la proposition

2^{ème} partie

Point 9 : rapport du président

Willy fait des commentaires sur la saison écoulée

Augmentation de 33 % de participation par rapport à 2017

En 2017 : 541 participants et en 2018 : 758 participants

Il y a eu plus de sorties

Michel a remis un tableau 32 sorties – 1352 km - 11411 m de dénivelé

Bikeseniors camp 312 km 3474 m positifs

Vélo facile 3 sorties hors Chablais, au total 27 sorties, soit 810 km pour la saison. Un grand bravo à toutes les participantes et les participants

Point 10 : présentation et adoption des comptes

Liste des 5.00 payés à chaque sortie



Sortie de ce jour à Martigny 12 personnes ont participé

Solde 39.45 en 2017

Solde des courses après paiement des consommations 554.60

2 dons sur la saison

Solde fin saison 2018 : CHF 220.04

En 2019 nous devrions recevoir une somme de CHF 74.00 provenant du cambriolage d'Odile. (soldes des courses)

Les comptes sont acceptés par acclamation à cette première assemblée générale et Willy remercie chaleureusement Jean-Luc pour son excellent travail.

On a instauré le système de mettre CHF 5.00 à chaque sortie, afin de gérer au mieux les finances de chacun et c'est toujours une bonne surprise au moment du repas de fin de saison d'avoir une réduction grâce au solde des versements hebdomadaires.

Question de Rose-Marie : y a-t-il un compte ouvert auprès d'une banque ou de la poste ?

Jean-Luc répond que pour l'instant il garde l'argent à la maison, car les frais des établissements bancaires et postaux sont trop élevés.

L'assemblée accepte le statu quo du trésorier

Point 11 : règlement intérieur Pro Senectute

Willy rappelle le règlement intérieur qui se trouve sur le site, à consulter à bien plaisir.

Point 12 : présentation de la commission des courses

Willy informe que deux nouveaux moniteurs vont rejoindre le groupe. Il s'agit de Pierre Cretton et Jean-Philippe Ruh qui vont suivre le cours au printemps.

La commission sera donc de 9 moniteurs qui vont travailler sur un catalogue de courses. Elle a déjà imaginé une sortie sur deux à l'extérieur.

Michel est nommé président de la commission des courses.

Point 13 : camp 2019

En 2017 le camp a réuni 23 membres, en 2018 ce sont 28 personnes qui ont participé dans la convivialité pour un coût modique, cette année CHF 450.00.



Proposition de reconduire l'expérience sur une semaine.

Ou 2-3 jours ici ou là, ce qui augmenterait le coût ...

Willy a déjà jeté un coup d'œil sur Internet. Il y aurait des possibilités de logement dans le village de Puget-sur-Argent, dans un camping Cap Fun, randonnées dans le massif des Maures et l'Estérel.

Pour les logements, le système des bungalows est attractif du 21 au 28 septembre. Le logement coûte EURO 252.00 par bungalow, légèrement plus élevé qu'à Pertuis, mais la semaine de camp devrait osciller entre CHF 450 et CHF 500.00 par personne.

Point 14 : Divers, propositions individuelles

Willy propose qu'on nomme une commission des loisirs :

- organisation repas de fin d'année
- sortie 1^{er} août
- etc

Willy propose Chantal, Rita, Léon, Jean-Pierre et Bernard Grandjean.

Proposition acceptée par l'assemblée

Willy informe que Monique pourra le seconder pour le site Internet, afin que les infos passent même pendant son absence.

Mettre à jour le trombinoscope.

Danielle demande à dédoubler le groupe vélo facile, suivant le nombre et le rythme. On en a discuté avec les moniteurs et Willy a constaté que nous devrions être plus présents avec vélo facile, imaginer éventuellement de changer de jour, afin que les moniteurs soient disponibles aussi pour vélo facile.

Willy va soumettre les remarques à la commission des courses, afin d'améliorer le concept et mieux accompagner vélo facile.

Point 15 : Fixer date AG 2019

Avec proposition de grouper l'AG et le repas de clôture

19 voix pour et 10 contre

Pour autant qu'on trouve une salle pour l'assemblée, l'apéritif et le repas.

Si pas possible de grouper les deux événements l'AG est fixée au 12 novembre 2019.